

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 5 NOVEMBRE 2020

Convocation adressée le 12 octobre 2020 par le Directeur de l'école.
Le Conseil d'école s'est réuni le 05 novembre 2020, à 17H45, en visioconférence.
Secrétaire de séance : M RAYMOND Aurélien

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
M REYNAUD	Directeur
EDUCATION NATIONALE	
M RAYMOND Mme LAZZAROTTO, Mme LE GOFF, Mme LE LIEVRE, Mme PERDIEUS, Mme LACROIX, Mme PINON, Mme EMANUELLI, Mme JANNOT, Mme NEVES, Mme PORTAL, Mme HUEBER, Mme DELESALLE . Mme ROLLION	Enseignant et Enseignantes ATSEM
Inspecteur ou inspectrice de l'éducation nationale	IEN
ELUS	
M BONNEFONT Mme LAMY	Adjoint au Maire de Châtillon sur Loire Adjointe au Maire de Saint Firmin sur Loire
PARENTS D'ELEVES	
Mme BOUCLET, Mme GAILLARD, Mme BOUCHER, Mme BONSENS, Mme MAIGNAULT, M VILLEDIEU .	Elus titulaires
LE DDEN	

Membres invités

Nom	Qualité
Mme	

Membres absents

Nom	Qualité
Mme SIMEON	Inspectrice de l'Education Nationale
M RAT	Maire de Châtillon-sur-Loire
Mme BLOUET	Maire de Saint-Firmin-sur-Loire
M MALTAIRE, Mme MEERSCHMAN, Mme LEYOUR , Mme VITREY, Mme BIMARD, Mme PASDELOUP, Mme LECROCQ	Parents d'élèves

Pour introduction, le Président nomme un secrétaire de séance : M RAYMOND

1. Présentation du nouveau conseil d'école

Un tour des personnes connectées est effectué pour présentation du nouveau Conseil d'Ecole.

2. Adoption du PV du dernier conseil d'école du 19 mai 2020

Le procès-verbal du conseil d'école du 19 mai 2020 est approuvé à l'unanimité, sans modification.

3. Présentation du Réseau d'Aide Spécialisé : RASED

- Une psychologue scolaire Mme Jacquet s'occupe des secteurs de Briare et de Châtillon sur Loire. Elle intervient sur demande des parents ou de l'école avec l'accord des parents.
Elle est joignable au 02 38 37 02 73
- Une Maître E, Mme BOUYET interviendra sur l'établissement de février à juin, pour apporter un soutien aux élèves en difficultés. Ce soutien se fait par petit groupe de 3 à 4 élèves.

4. Vie de l'établissement

a) Présentation des classes et effectifs :

Les 13 classes accueillent 315 élèves, répartis comme suit :

PS/MS	Mme Le Goff et Mme Trochet	25 élèves
PS/MS	Mme Le Lièvre	25 élèves
MS/GS	Mme Perdieu	25 élèves
GS	Mme Lacroix	26 élèves
GS/CP	Mme Delesalle	23 élèves

CP/CE1	Mme Neves	22 élèves
CE1	M Raymond	25 élèves
CE1	Mme Portal	23 élèves
CE2	Mme Hueber	23 élèves
CE2	Mme Lazzarotto	23 élèves
CM1	M Reynaud et Mme Jannot	26 élèves
CM2	Mme Emanuelli	24 élèves
CM2	Mme PINON et Mme Jannot	25 élèves

b/ Présentation du plan de continuité pédagogique.

Dans l'hypothèse d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire au cours de l'année scolaire 2020, il a été demandé aux équipes enseignantes en collaboration avec les municipalités de prévoir un plan de continuité pédagogique. Ainsi en septembre nous avons travaillé avec la municipalité de Châtillon sur Loire à l'élaboration de ce plan. Il a été transmis pour validation à Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale. On nous a demandé de travailler sur deux hypothèses :

Hypothèse 1 : Si des règles sanitaires plus strictes, entraînant une réduction des capacités d'accueil, notamment du fait des règles de distanciation, étaient appliquées en cas de circulation active du virus nous avons divisé les classes en deux groupes A et B en faisant en sorte que tous les enfants d'une même fratrie soient dans le groupe A ou dans le groupe B. Les groupes A de chaque classe devant venir le lundi et le mardi et les groupes B de chaque classe devant venir le jeudi et le vendredi. Dans l'hypothèse 1 à noter la délimitation de zones de récréation par classe pour éviter le brassage des élèves à l'élémentaire et une cour par classe en maternelle. Au niveau de la restauration scolaire les élèves mangent par groupe classe. Deux élèves au lieu de quatre par table.

Hypothèse 2 : En cas de circulation très active, localisée, nécessitant la fermeture des écoles, collèges et lycées sur une zone géographique déterminée temporairement. L'intégralité de l'enseignement est assurée en distanciel. Pour ce faire certaines classes qui utilisent des manuels scolaires ont complété leur série pour que chaque élève puisse emmener son livre de français et de mathématiques à la maison. Chaque enseignant a récupéré toutes les adresses mails des parents.

c) Organisation actuelle liée à la pandémie.

Finalement, nous accueillons tous les élèves avec le port du masque obligatoire des l'âge de six ans en respectant le protocole élaboré dans le plan de continuité pédagogique pour l'hypothèse 1. Au niveau de la restauration scolaire pour l'élémentaire on est passé d'un service à trois services. Les horaires ont été aménagés. Le premier service commence à 12H00 et le troisième service se termine à 13H45 . Le nombre d'enfants à chaque service ne peut dépasser 48 élèves. Quand ils ont fini de manger les enfants rejoignent leur zone de récréation. La garderie a elle aussi mis en place trois zones différentes pour éviter les brassages d'élèves. Nous avons conservé les modalités et horaires d'entrée et de sortie mis en

place depuis la rentrée de septembre qui limitent les brassages et attroupement.

d) Présentation du volet APC du projet d'école et avis du conseil d'école

Les APC sont maintenues. Elles ont pour objectif d'aider en petits groupes les élèves en difficultés en lecture, langage et phonologie.

Pour le cycle 3 : CE2, CM1 et CM2 les APC sont le lundi de 16H30 à 17H30

Pour les CP et CE1, les lundis et mardis de 16H30 à 17 H

En maternelle, des APC ont été mises en place avec les petites sections, par Mme Le Goff et Mme Le Lièvre qui sont présentes de 13H15 à 13H45 pour la mise à la sieste des élèves. Cette présence a pour objectif l'accompagnement à l'autonomie et la prise de la parole.

Pour les moyennes et grandes sections, les APC concernent principalement l'apprentissage de l'alphabet.

Le Conseil d'école donne un avis favorable.

e) Présentation des PPMS « risques majeurs » et « Attentat-intrusion »

Pour information, PPMS = Plan Particulier de Mise en Sécurité

Les PPMS « risques majeurs » et « Attentat-intrusion » sont remis à jour chaque début d'année scolaire.

Un exercice d'incendie s'est déroulé le 07 octobre, tout s'est bien passé. Il y en aura 3 durant l'année scolaire

Le jeudi 12 novembre un exercice « Attentat-Intrusion » aura lieu. Chaque classe devra se barricader et faire le silence.

Pour la maternelle cet exercice est fait sous forme de jeux pour ne pas inquiéter les enfants.

Tous ces exercices permettent de mettre en pratique les protocoles liés aux différentes situations d'urgences (incendie, intrusion, attentat, risques majeurs) et de créer des automatismes.

f) Les actions (piscine, chorale, théâtre, usep, ...)

Les projets et actions sont fortement impactés actuellement par la situation sanitaire liée au covid-19.

- Les deux classes de découverte en Bretagne qui devaient avoir lieu du 3 novembre au 10 novembre 2020 ont été annulées par l'inspection académique. Les enseignantes de CM2 vont faire une demande pour qu'elles soient reportées en fin d'année scolaire.
- Seules les deux classes de CM2 auront un cycle natation (quasiment complet de 10 séances) à la Piscine de Belleville sur Loire malgré de lourdes contraintes sanitaires et une réouverture de la piscine fin septembre.
- Monsieur DEVAUX Stéphane intervenant musique rémunéré par la municipalité de Châtillon sur Loire intervient le lundi et le vendredi avec les neuf classes de l'élémentaire. Nous ne savons pas si les spectacles de chant pourront avoir lieu en fin d'année.

- Les activités USEP de l'association scolaire « Chatill'usep » sont pour l'instant à l'arrêt car impossibles à mettre en place car on ne peut pas brasser les élèves.
- Les cours de théâtre avec Judith Harris, intervenante rémunérée par la municipalité concernant cette année les deux classes de CE2 et ont lieu le mardi après-midi. Nous ne savons pas si les représentations pourront avoir lieu en fin d'année.

5. Coopérative scolaire

Le solde au premier octobre est de 10 363, 26 € .

Le solde est moins élevé que les années précédentes mais la situation n'est pas catastrophique.

La coopérative scolaire est alimentée principalement par les subventions des communes de Châtillon-sur-Loire et de St Firmin sur Loire, de la vente des photos individuelles et de classe, des recettes des spectacles de fin d'année (qui n'ont pas pu avoir lieu l'an passé).

Cet argent permet de financer les entrées des visites, les ingrédients nécessaires à la confection de recette de cuisine, les transports pour les sorties scolaires (piscine, musée, ...).

Il a été décidé que la somme allouée par élève sera de 15 € cette année contre 30 l'an dernier.

6. Travaux en cours ou effectués

- Depuis deux ans à raison de deux à trois classes par an la réfection des peintures des classes de l'école est en cours. Cinq classes ont déjà été refaites. La prochaine sera celle de Mme Le Lièvre.
- Les quatorze ordinateurs de la salle informatique ont été remplacés pendant les vacances d'été.
- Les escaliers extérieurs ont été mis aux normes pour l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Le chemin du Pâtis par lequel se fait actuellement l'entrée et la sortie de quatre classes de l'élémentaire a été un peu plus sécurisé avec l'installation de panneaux « Zone 30 » et du tracé d'une bande blanche pour délimité une zone pour les piétons.

7. Questions diverses

Sur le fonctionnement de la bibliothèque de l'école.

Réponse de Monsieur Reynaud : Il y a deux ans le serveur de l'école a lâché est l'école a perdu toute la base de livres qui avait été enregistrée par le passé. Les élèves ne pouvaient plus emprunter de livres. Mme Rollion pour la BCD maternelle a réenregistré tous les livres. Côté élémentaire ce sont des bénévoles de la bibliothèque de Châtillon sur Loire qui ont fait cet énorme travail l'an passé. Les élèves et l'équipe enseignante remercient Mesdames DUSSAULT, OBLET et PAROUTY pour cette aide. Les deux

BCD de l'école sont maintenant sauvegardées dans un coffre fort numérique géré par le fournisseur du logiciel de notre BCD moyennant un abonnement de 8 euros par an.

Notre BCD est prête à fonctionner. Madame Dussault propose son aide pour l'emprunt des livres par les classes de l'élémentaire.

Fin de la séance : 19H13

Diffusion du compte rendu : Il est affiché et photocopié sur demande des familles notamment celles qui n'ont pas accès à internet. Il est également disponible sur le site de l'école. Une attestation de lecture est à signer.

Le 05 Novembre 2020

A Châtillon sur Loire

Le directeur de l'école, président de séance

REYNAUD Christophe
Signature

Le secrétaire de séance,

RAYMOND Aurélien
Signature